

L'hôtellerie de plein air classée en France métropolitaine

la fréquentation en 2003

Marie-Anne LE GARREC

Direction du Tourisme

Bureau des études, des statistiques et des comptes économiques

Sommaire

Introduction	3
Chiffres-clés	4
L'hôtellerie de plein air classée en 2003 en France métropolitaine	4
Arrivées et nuitées	4
Principales clientèles étrangères	4
Taux d'occupation par catégorie	4
La fréquentation en 2003	5
Légère hausse des nuitées par rapport à 2002	5
Hausse de la fréquentation française, recul des nuitées étrangères	6
Un début de saison prometteur, mais un été décevant	7
Le littoral Nord-Ouest et la montagne en tête	8
Des évolutions régionales contrastées	9
Bonne saison pour les 3 et 4 étoiles	11
La fréquentation étrangère en 2003	12
Les Pays-Bas conservent leur première place dans les nuitées étrangères	12
Principales clientèles étrangères	14
Pays-Bas : 41,6 % des nuitées étrangères dans l'hôtellerie de plein air	16
Royaume-Uni, Irlande : 19,3 % des nuitées étrangères dans l'hôtellerie de plein air	17
Allemagne : 17,3 % des nuitées étrangères dans l'hôtellerie de plein air	18
Belgique, Luxembourg : 8,6 % des nuitées étrangères dans l'hôtellerie de plein air	19
Italie : 3,5 % des nuitées étrangères dans l'hôtellerie de plein air	20
Suisse : 3 % des nuitées étrangères dans l'hôtellerie de plein air	21
Méthodologie	22
L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air	22
Principaux indicateurs	22
Espaces touristiques	22
Questionnaire	23

Introduction

La fréquentation de l'hôtellerie de plein air en 2003

L'enquête porte exclusivement sur la fréquentation des **emplacements de passage** de l'hôtellerie de plein air classée, en France métropolitaine.

La fréquentation de l'hôtellerie de plein air est en légère augmentation par rapport à 2002 : + 0,8% en termes de nuitées. Cette progression est due à la clientèle française (+3,2% en termes de nuitées par rapport à 2002) car les étrangers sont venus moins nombreux cette année (- 3,4%).

Ce sont les campings du littoral Nord-Ouest et les régions de montagne qui ont connu les meilleures fréquentations en 2003. En effet, les campings du Sud-Ouest ont été pénalisés par la mini-tempête de juillet et par la pollution du Prestige, tandis que la région P.A.C.A. souffrait des incendies et de la canicule.

Les campings « haut de gamme » ont été favorisés cette année, en particulier les 3* qui ont vu leur fréquentation progresser de 3,6% par rapport à 2002.

Les Pays-Bas conservent leur première place dans la clientèle étrangère : ils représentent près de 42% des nuitées étrangères de l'hôtellerie de plein air.

Les Allemands sont venus moins nombreux en 2003 (- 10% de nuitées par rapport à 2002) et perdent leur seconde place au profit des Britanniques et Irlandais (19% des nuitées étrangères).

La fréquentation italienne est également en recul (- 10%) en 2003, notamment en Corse (- 28% en termes de nuitées) où ils représentent néanmoins la première clientèle étrangère.

Chiffres clés

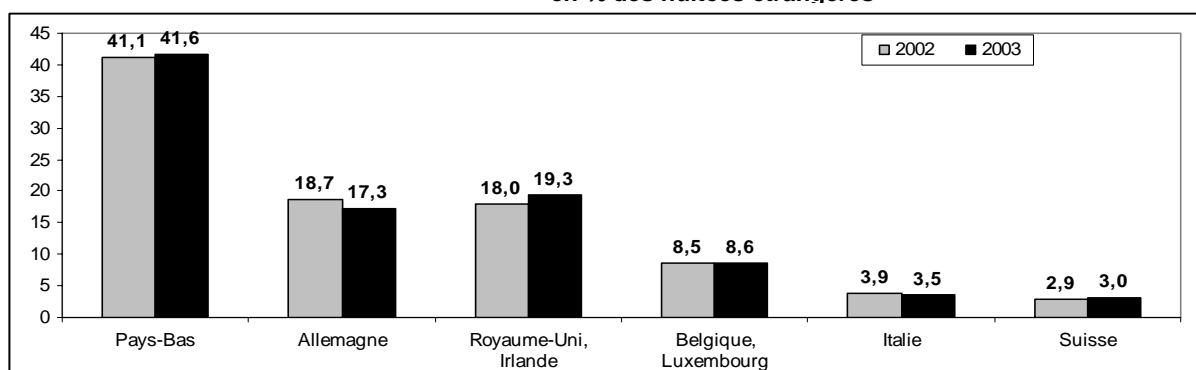
L'hôtellerie de plein air en 2003 en France métropolitaine

Arrivées et nuitées

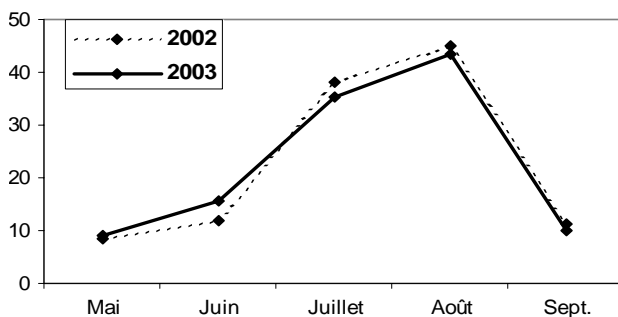
	Arrivées (en millions)			Nuitées (en millions)			Durée moyenne de séjour (nuits)	
	2002	2003	Évolution	2002	2003	Évolution	2002	2003
Français	9,6	10,3	+ 3,2 %	61,8	63,8	- 2,6 %	6,43	6,19
Etrangers	7,1	6,8	- 3,4 %	35,6	34,4	+ 3,0 %	5,03	5,04
Total	16,7	17,1	+ 0,8 %	97,5	98,2	- 0,6 %	5,83	5,73

Principales clientèles étrangères

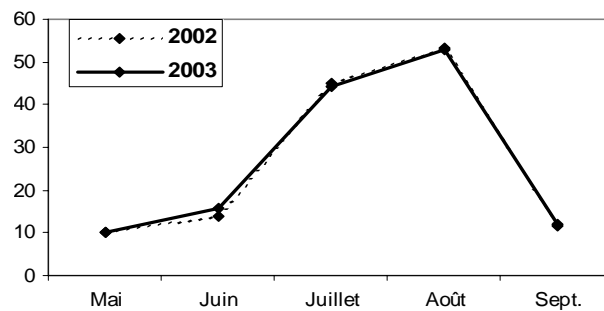
en % des nuitées étrangères



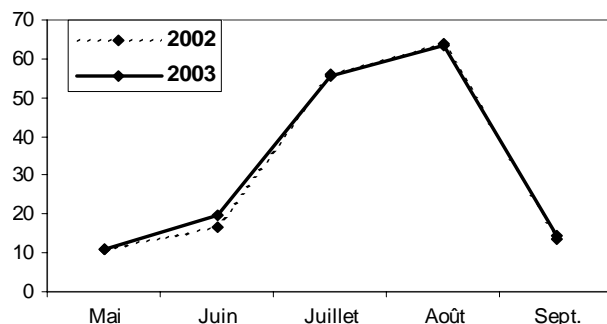
Taux d'occupation par catégorie (moyenne annuelle : 33,6 %)



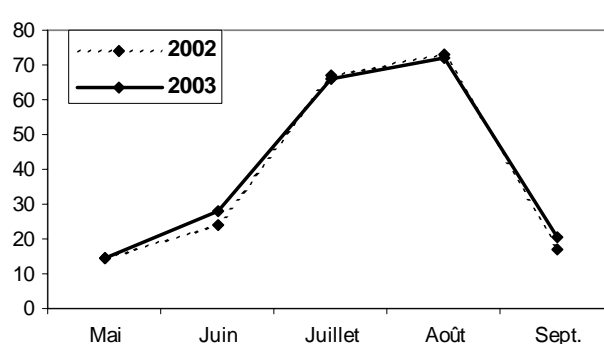
1*



2*



3*



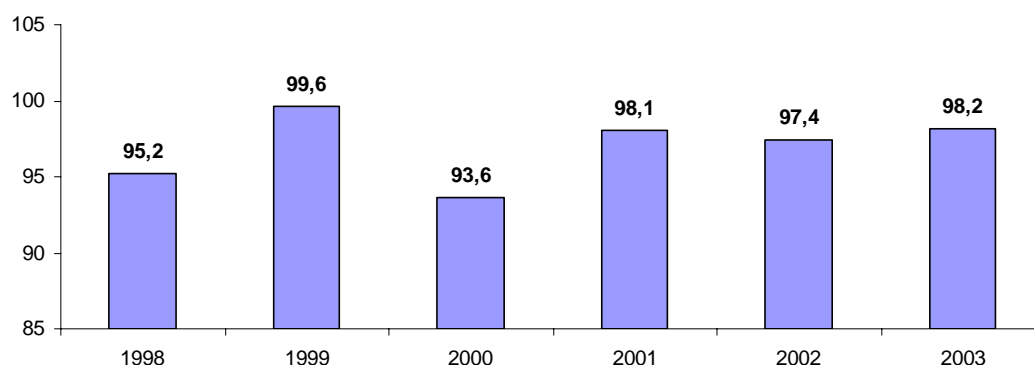
4*

La fréquentation en 2003

Légère hausse des nuitées par rapport à 2002

Après une saison 2002 moyenne, la fréquentation reprend légèrement en 2003 dans l'hôtellerie de plein air. Environ 98,2 millions de nuitées ont été enregistrées entre mai et septembre de cette année, soit 0,8 % de plus que l'année dernière (graphique 5). Les résultats de 2003 sont largement au-dessus de ceux de 2000 – très mauvaise année pour le camping suite au naufrage de l'Erika sur la côte atlantique – mais en deçà de ceux de 1999, année exceptionnelle pour l'hôtellerie de plein air.

Graphique 5 : Nombre de nuitées (en millions)



Source : Insee, Direction du Tourisme

Parallèlement à la hausse de l'offre (+ 0,4 % d'emplacements offerts entre 2002 et 2003), le taux d'occupation progresse lui aussi de 0,4% (tableau 7) ; toutefois, le nombre moyen de personnes par emplacement est en très légère diminution, comme en 2002. Alors que l'offre reste bien adaptée à la demande dans l'hôtellerie de plein air (le taux d'occupation en 2003 est même supérieur à celui de 1999), une partie des touristes semble se reporter vers d'autres types d'hébergements (non marchands notamment) depuis quelques années.

Tableau 7 : Fréquentation de 1999 à 2003

	Nuitées (en milliers)	Nuitées (évolution n/ n-1)	Emplacements de passages offerts (en milliers)	Emplacements de passages (évolution n/n-1)	Nombre moyen de personnes par emplacement occupé	Taux d'occupation
1999	99 582		105 972		2,87	32,7 %
2000	93 573	- 6,0%	105 199	- 0,7%	2,85	31,2 %
2001	98 072	+ 4,8%	103 463	- 1,7%	2,86	33,0 %
2002	97 483	- 0,6%	102 597	- 0,8%	2,85	33,2 %
2003	98238	+ 0,8%	103 017	+ 0,4%	2,83	33,6 %

Source : Insee, Direction du Tourisme

On peut écrire la relation :

Nuitées = (Nuitées / Emplacements occupés) * (Emplac. occupés / Emplac. offerts) * Emplacements offerts
ou bien

Nuitées = Nombre moyen de personnes par emplacement * Taux d'occupation * Emplacements offerts

Hausse de la fréquentation française, recul des nuitées étrangères

La hausse des nuitées françaises entre 2002 et 2003 a compensé la diminution de la fréquentation étrangère. Pour la clientèle française, le volume des séjours a augmenté de 7%, celui des nuitées progressant de 3,2% ; le volume des nuitées se situe même 2% au-dessus de celui observé en 1999, excellente année pour l'hôtellerie de plein air (tableau 8). En revanche, le volume des nuitées étrangères a nettement reculé par rapport à 1999 : - 7%. En 2003, la part des nuitées étrangères dans le total des nuitées est de 36,6 %.

Tableau 8 : Évolution des nuitées

	Total	Français	Etrangers
Entre 2002 et 2003	+ 0,8 %	+ 3,2%	- 3,4 %
Entre 2001 et 2002	- 0,6 %	- 2,6 %	+ 3,0 %
Entre 2000 et 2002	+ 4,2 %	+ 1,5 %	+ 9,2 %
Entre 1999 et 2002	- 2,1 %	- 1,1 %	- 3,9 %

Source : Insee – direction du Tourisme

Après plusieurs années de hausse, la durée moyenne de séjour dans les campings français est en léger recul en 2003. Ce repli est dû à un raccourcissement de la durée des séjours des français (- 5%), alors que la durée moyenne de séjour de la clientèle étrangère reste stable cette année (tableau 9).

Tableau 9 : Durée moyenne de séjour (en nuitées)

	Total	Français	Etrangers
1999	5,62	6,21	4,84
2000	5,77	6,37	4,91
2001	5,85	6,40	5,05
2002	5,83	6,43	5,03
2003	5,73	6,19	5,04

Source : Insee – direction du Tourisme

Un début de saison prometteur, mais un été décevant

Les mois de **mai et juin** avaient été très prometteurs avec des nuitées en forte augmentation par rapport à 2002, dans tous les espaces touristiques : + 20 % pour les Français et + 2,3 % pour les étrangers. Pour les Français, le niveau atteint en 2003 dépassait même celui de 1999.

Le mois de **juillet** a été décevant, avec une baisse des nuitées totales de 1,7%. Si la fréquentation française en juillet s'est maintenue, les nuitées étrangères ont baissé de 4,1%, en particulier en Aquitaine et sur le littoral méditerranéen. Ces régions ont souffert de la canicule, de la pollution du Prestige pour l'Aquitaine et des incendies pour la région PACA. C'est surtout la clientèle allemande qui a fait défaut : les nuitées allemandes ont chuté de 40% par rapport à juillet 2002.

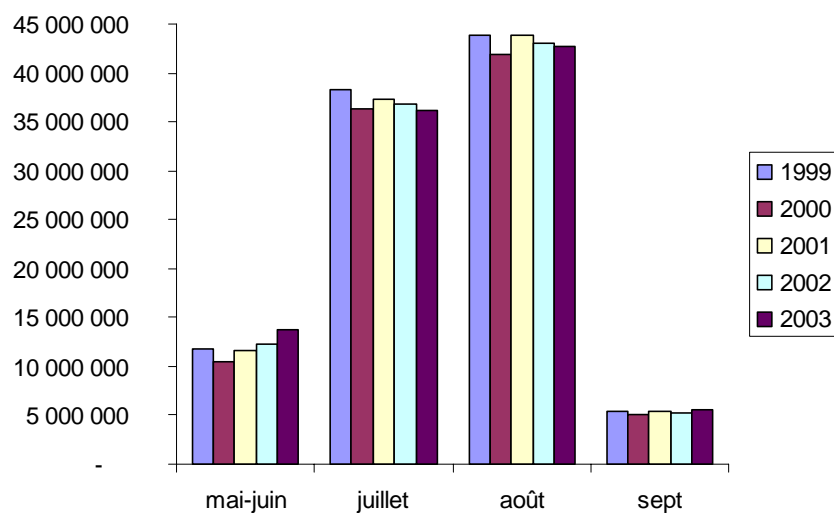
Le mois d'**août** a lui aussi été en recul par rapport à 2002, avec une baisse globale des nuitées de 0,9%. En effet, si les nuitées françaises étaient en hausse (+ 1,5% par rapport à 2002), la fréquentation étrangère a continué à chuter : - 6,7 % par rapport à août 2002. Les défections les plus fortes sont celles des clientèles néerlandaise (- 15 % de nuitées), italienne (- 10 %) et belge (- 9 %). Cette baisse de fréquentation est aussi la conséquence du raccourcissement des séjours de la clientèle française : la durée moyenne de séjour diminue de 3,3% (soit 0,2 jour) par rapport à août 2002.

En revanche, grâce à une météo très favorable, le mois de **septembre** est en net progrès par rapport à 2002, avec une hausse de fréquentation de 7,3 %. Les nuitées ont progressé de 10,5 % pour les Français et de 3,5 % pour les étrangers, grâce à un retour des britanniques (+ 11 %) et des allemands (+ 9 %). Toutefois ce bon résultat est à relativiser car le mois de septembre ne pèse que pour 6 % environ des nuitées totales de la saison estivale.

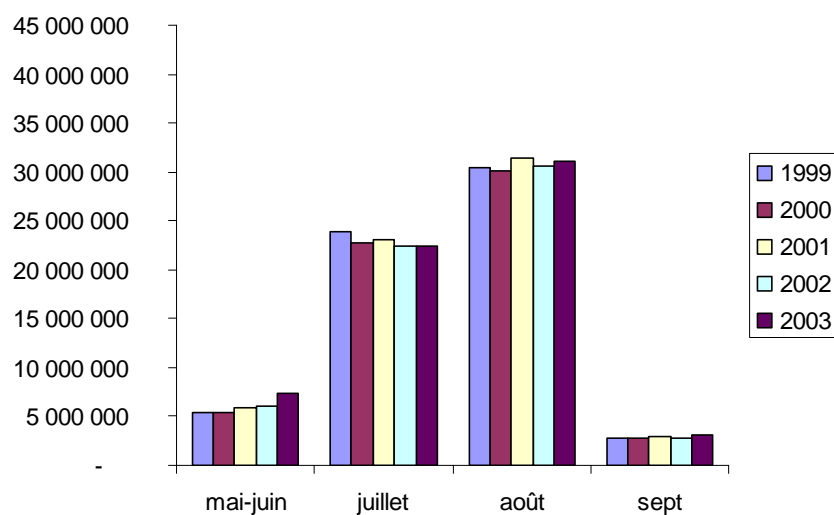
(voir graphique 6 page ci-après).

Graphique 6 : Nuitées mensuelles de 1999 à 2003

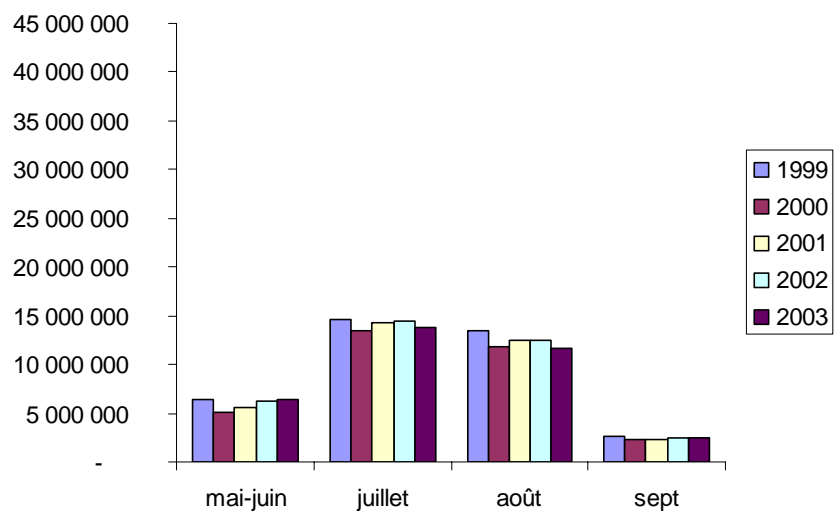
Nuitées totales



Nuitées françaises



Nuitées étrangères



Source : Insee, Direction du Tourisme

Le littoral Nord-Ouest et la montagne en tête

Pour chacun des quatre espaces touristiques (littoral, montagne, rural et urbain), les nuitées ont globalement augmenté pour les Français et diminué pour les étrangers (tableau 10).

Le **littoral** français concentre plus de la moitié des emplacements de passage. La hausse des nuitées françaises y a largement compensé la baisse des nuitées étrangères. Toutefois, les zones littorales ont connu deux situations très contrastées : une forte hausse de fréquentation pour le Nord-Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et Picardie) et une désaffection pour les littoraux aquitain et méditerranéen.

Le littoral le plus fortement touché est le littoral aquitain, boudé à la fois par les Français (- 13 % de nuitées) et par les étrangers (- 19 %) : cette désaffection est vraisemblablement due à la pollution consécutive au naufrage du Prestige, à la mini-tempête de début juillet et à la canicule. Sur la côte méditerranéenne, la très légère hausse des nuitées françaises n'a pas fait le poids face à l'effondrement des nuitées étrangères peut-être dû aux incendies de juillet et aux fortes chaleurs du mois d'août.

En revanche, les côtes normandes et bretonnes ont connu un afflux considérable de touristes français et étrangers, manifestement à la recherche de fraîcheur.

Les zones de **montagne** ont connu une forte hausse de la clientèle française, et une quasi-stagnation de la fréquentation étrangère. Si l'augmentation des nuitées a été importante pour les touristes en provenance d'Espagne ou du Portugal, elle est restée limitée pour les deux principales clientèles de montagne, les Allemands et les Britanniques.

L'espace **rural** et l'espace **urbain** sont tous deux en recul, à cause de la baisse de la fréquentation étrangère.

Tableau 10 : Fréquentation par espace touristique

Espace touristique	Contribution à l'évolution totale des nuitées (*)	Poids des nuitées en 2003			Evolution des nuitées entre 2002 et 2003		
		Total	Français	Etranger	Total	Français	Etranger
Montagne	+ 0,7 %	11,1%	11,6%	10,2%	+ 6,3 %	+ 9,9 %	- 0,5 %
Urbain	- 0,2 %	5,5%	4,7%	7 %	- 1 %	+ 1,1 %	- 3,5 %
Rural	- 0,3 %	28,8%	24,2%	37,5%	- 3,2 %	+ 1,9 %	- 9 %
Littoral	+ 0,6 %	54,5%	59,5%	45,3%	+ 1,1 %	+ 2,9 %	- 3,1 %
<i>Littoral Nord¹</i>	+ 0,4 %	3,5%	3,5%	3,3%	+ 12,1 %	+ 8,2 %	+ 20,9 %
<i>Littoral Ouest²</i>	+ 2,4 %	22,9%	27,3%	14,9%	+ 11,5 %	+ 11,1 %	+ 12,6 %
<i>Littoral Aquitaine</i>	- 1,3 %	7,5%	7,8%	7 %	- 15,1 %	- 12,9 %	- 19,3 %
<i>Littoral Languedoc</i>	- 0,3 %	11,5%	12,5%	9,7%	- 2,6 %	- 2,4 %	- 3,2 %
<i>Littoral PACA</i>	- 0,4 %	6,4%	6 %	7,2%	- 5,7 %	+ 0,5 %	- 13,9 %
<i>Littoral Corse</i>	+ 0,1 %	2,7%	2,5%	3,3%	- 3,9 %	+ 5,3 %	- 141,3 %
Total	+ 0,8 %	100 %	100 %	100 %	+ 0,8 %	+ 3,2 %	- 3,4 %

(*) Contribution de l'espace Montagne = (Nuitées montagne 2003 – Nuitées montagne 2002) / Nuitées totales 2002. Elle permet de mesurer l'évolution de la fréquentation de chaque espace relativement à son poids dans le total des nuitées. La somme des contributions est égale à l'évolution des nuitées totales pour l'ensemble des espaces (soit + 0,8% %)

Source : Insee, Direction du Tourisme

¹ Littoral des régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Basse et Haute-Normandie.

² Littoral des régions Bretagne, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes.

Des évolutions régionales contrastées

En termes de fréquentation, on peut distinguer trois groupes de régions : 9 régions ont connu une forte hausse de fréquentation (supérieure à 10%), 8 ont eu une clientèle en légère progression, et 5 régions ont subi une baisse en 2003 par rapport à la saison 2002.

Trois régions en baisse pèsent à elles seules pour plus de 41% dans le total des nuitées : il s'agit de l'Aquitaine (- 12,6%), de la région PACA (- 5,9%) et du Languedoc-Roussillon (- 3,3%). La région la plus sinistrée est incontestablement l'Aquitaine qui a cumulé deux handicaps : la forte chaleur et la pollution du Prestige ; le mauvais résultat de la région PACA est vraisemblablement dû aux incendies de juillet ainsi qu'à la canicule. Les deux autres baisses sont enregistrées en Ile-de-France (- 10,6%) et la Corse (- 5%), ces deux régions représentant moins de 5% des nuitées.

La canicule a en revanche fortement bénéficié à toutes les régions du littoral Nord-Ouest, qui représente 25% des nuitées : Haute-Normandie et Picardie (+ 25% de nuitées), Bretagne (+ 16,6%), Basse-Normandie (+ 12,5%) et Pays de la Loire (+ 10%).

Tableau 11 : Fréquentation par région

Région	Contribution à l'évolution totale des nuitées (*)	Poids des nuitées			Evolution des nuitées entre 2002 et 2003		
		Total	Français	Etranger	Total	Français	Etranger
Alsace	0,1%	0,9 %	0,6%	1,5%	+ 11,9%	+ 14,5%	+ 9,9%
Aquitaine	- 1,7%	11,6%	11,5%	11,7%	- 12,6%	- 10,5%	- 16,2%
Auvergne	0,2%	2,0%	2,3%	1,4%	+ 10,8%	+ 16,7%	- 4,0%
B. Normandie	0,3%	2,6%	2,5%	2,7%	+ 12,5%	+ 13,0%	+ 11,6%
Bourgogne	0,0 %	1,3%	0,8%	2,4%	+ 2,4%	+ 10,1%	- 2,0%
Bretagne	1,5%	10,0%	11,1%	8,0%	+ 16,6%	+ 16,4%	+ 17,0%
Centre	0,1%	1,6%	1,2%	2,3%	+ 8,2%	+ 10,9%	+ 5,6%
Ch. Ardenne	0,1%	0,7%	0,5%	1,2%	+ 7,5%	+ 6,0%	+ 8,7%
Corse	- 0,2%	3,4%	3,1%	4,0%	- 5%	+ 5,9%	- 17,5%
Fr. Comté	0,2%	1,5%	0,8%	2,6%	+ 18,3%	+ 20,5%	+ 17,0%
H. Normandie	0,1%	0,7%	0,5%	0,9%	+ 25,4%	+ 27,2%	+ 23,4%
Ile de France	- 0,1%	1,0%	0,3%	2,4%	- 10,7%	+ 10,5%	- 14,6%
L. Roussillon	- 0,6%	17,2%	18,3%	15,2%	- 3,3%	- 1,8%	- 6,3%
Limousin	0,1 %	0,9%	0,9%	0,9%	+ 4,9%	+ 5,8%	+ 3,1%
Lorraine	0,2%	1,1%	0,6%	2,1%	+ 15,3%	+ 22,6%	+ 11,5%
Midi-Pyrénées	- 0,1%	4,5%	5,0%	3,8%	- 1,2%	- 0,2%	- 3,5%
N.P. de Calais	0,0 %	0,9%	1,0%	0,8%	+ 1,7%	+ 2,9%	- 0,9%
P. de la Loire	0,9%	10,1%	11,4%	7,6%	+ 9,9%	+ 9,6%	+ 10,8%
Picardie	0,2%	0,8%	0,7%	1,1%	+ 24,8%	- 0,5%	+ 62,1%
P. Charentes	0,1%	6,6%	8,2%	3,7%	+ 1,9%	+ 3,0%	- 2,2%
PACA	- 0,8%	12,6%	11,4%	14,9%	- 5,9%	- 0,2%	- 12,9%
Rhône-Alpes	0,2%	7,8%	7,1%	9,1%	+ 2,5%	+ 6,7%	- 3,0%
Total	+ 0,8 %	100 %	100 %	100 %	+ 0,8 %	+ 3,2 %	- 3,4 %

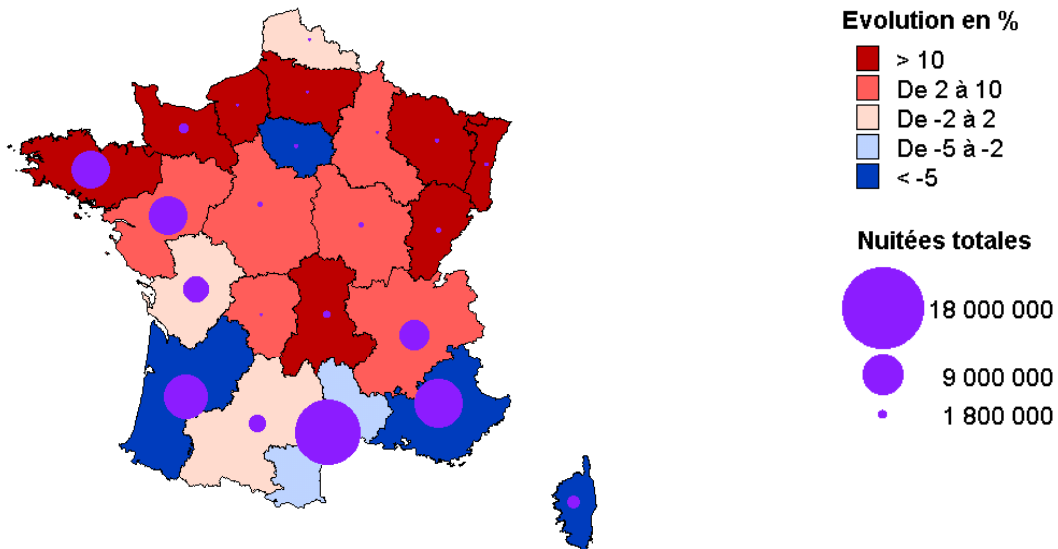
(*) Contribution de la région Alsace = (Nuitées Alsace 2003 – Nuitées Alsace 2002) / Nuitées totales 2002. Elle permet de mesurer l'évolution de la fréquentation de chaque région relativement à son poids dans le total des nuitées. La somme des contributions est égale à l'évolution des nuitées totales pour l'ensemble des régions (soit – 0,6 %)

Source : Insee, Direction du Tourisme

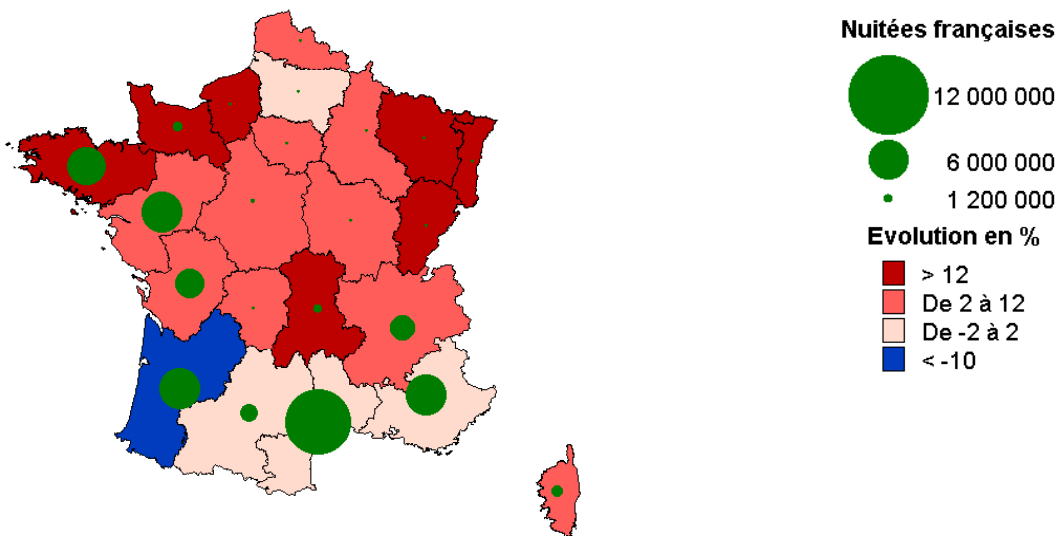
Seule région en forte baisse pour les **nuitées françaises** : l'Aquitaine (-10,5%). Toutes les autres régions à l'exception du Sud de la France, sont en hausse et en particulier le littoral Nord-Ouest (carte 4).

Les **nuitées étrangères** ont fortement reculé en Aquitaine et sur l'ensemble du littoral méditerranéen (P.A.C.A., Languedoc et Corse) ; ces quatre régions totalisent près de la moitié des nuitées étrangères. En revanche, la Bretagne et les Pays de la Loire (qui représentent 16% des nuitées étrangères) sont en nette progression cette année (carte 4).

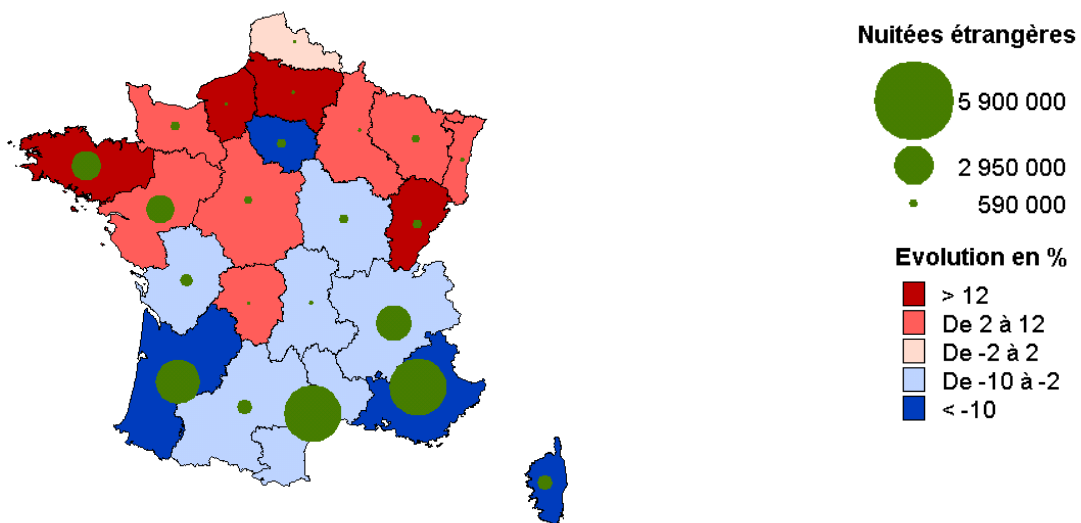
Nuitées totales



Nuitées françaises



Nuitées étrangères



Bonne saison pour les 3 et 4 étoiles

Contrairement à la saison 2002, ce sont les catégories haut de gamme, 3 et 4 étoiles, qui enregistrent les meilleurs résultats en 2003 avec des hausses respectives de 3,6% et 0,8% en nuitées. En revanche les nuitées diminuent de plus de 2% dans les catégories 1 et 2 étoiles.

Cette année, les Français ont largement favorisé les campings de classe supérieure. La clientèle étrangère est en recul dans toutes les catégories, la plus forte baisse étant enregistrée dans les campings 2 étoiles.

Tableau 12 : Fréquentation par catégorie

Région	Contribution à l'évolution totale des nuitées (*)	Poids des nuitées			Evolution des nuitées entre 2002 et 2003		
		Total	Français	Etranger	Total	Français	Etranger
1 étoile	-0,1 %	4,9 %	5,1 %	4,6 %	- 2,6 %	- 1,8 %	+ 4,2 %
2 étoiles	- 0,7 %	29,5 %	34,7 %	20,0 %	- 2,2 %	+ 0,8 %	- 10,7 %
3 étoiles	+ 1,3 %	38,8 %	40,2 %	36,1 %	+ 3,6 %	+ 5,6 %	- 0,5 %
4 étoiles	+ 0,2 %	26,8 %	20,0 %	39,4 %	+ 0,8 %	+ 3,9 %	- 1,9 %
Total	+ 0,8 %	100 %	100 %	100 %	+ 0,8 %	+ 3,2 %	- 3,4 %

(*) Contribution de la catégorie 2* = (Nuitées 2* en 2003 – Nuitées 2* en 2002) / Nuitées totales 2002. Elle permet de mesurer l'évolution de la fréquentation de chaque catégorie relativement à son poids dans le total des nuitées. La somme des contributions est égale à l'évolution des nuitées totales pour l'ensemble des catégories (soit + 0,8 %)

Source : Insee – direction du Tourisme

La fréquentation étrangère en 2003

Les Pays-Bas conservent leur première place dans les nuitées étrangères

Les nuitées ont diminué pour la plupart des principales clientèles étrangères de l'hôtellerie de plein-air. Seule la clientèle britannique et irlandaise a augmenté sa fréquentation ; elle occupe désormais la deuxième place, devant la clientèle allemande. Les Pays-Bas, malgré une baisse de 2,3% de leurs nuitées, renforcent encore leur première place (41,6 % des nuitées étrangères). La forte baisse de la clientèle allemande contribue pour plus de la moitié de l'évolution négative des nuitées étrangères.

Tableau 13 : Fréquentation étrangère par pays de résidence

Pays de résidence	Contribution à l'évolution totale des nuitées étrangères (*)	Poids dans les nuitées étrangères en 2003	Evolution des nuitées entre 2002 et 2003
Pays-Bas	- 1,0 %	41,6 %	- 2,3 %
Royaume-Uni, Irlande	+ 0,7 %	19,3 %	+ 3,7 %
Allemagne	- 1,9 %	17,3 %	- 10,6 %
Belgique, Luxembourg	- 0,3 %	8,6 %	- 2,8 %
Italie	- 0,4 %	3,5 %	- 11,3 %
Suisse	0 %	3,0 %	- 0,8 %
Danemark	- 0,2 %	1,9 %	- 7,0 %
Espagne	0 %	1,4 %	- 2,3 %
Autre	- 0,3 %	3,4 %	- 8,5 %
Total	- 3,4 %	100 %	- 3,4 %

(*) Contribution des Pays-Bas= (Nuitées Pays-Bas en 2002 – Nuitées Pays-Bas en 2001) / Nuitées étrangères 2001. Elle permet de mesurer l'évolution de la fréquentation de chaque pays relativement à son poids dans le total des nuitées étrangères. La somme des contributions est égale à l'évolution des nuitées étrangères pour l'ensemble des catégories (soit + 3,0 %)

Source : Insee, Direction du Tourisme

Pays-Bas : seuls les campings du littoral Nord-Ouest ont beaucoup attiré les Hollandais cette année (+ 20 % en nuitées) ; à l'exception du littoral Languedoc-Roussillon (+ 3,4%), la fréquentation néerlandaise est en baisse dans tous les autres espaces touristiques. Seule la catégorie 3* a connu des nuitées hollandaises en hausse par rapport à 2002.

Royaume-Uni, Irlande : ce sont les seuls touristes à être venus plus nombreux dans les campings français : les nuitées augmentent dans toutes les régions sauf le Languedoc-Roussillon, l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais. Sur le littoral Nord-Ouest, le Royaume-Uni et l'Irlande constituent la première clientèle étrangère de l'hôtellerie de plein air et ont fortement contribué à la hausse de fréquentation de cette zone.

Allemagne : la chute de la fréquentation allemande en 2003 (- 10,6%) s'exprime principalement par une forte diminution sur les littoraux aquitain et méditerranéen, qui représentent 45% des nuitées allemandes. Cette baisse n'a pas été compensée par l'augmentation enregistrée sur le littoral Nord-Ouest ou dans l'Est de la France (Alsace, Lorraine et Franche-Comté).

Belgique, Luxembourg : la clientèle belge et luxembourgeoise fréquente majoritairement les campings situés en milieu rural (42% de leurs nuitées). Les hausses enregistrées sur le littoral Nord-Ouest qui ne représente que 14% des nuitées n'ont pas suffi pour redresser la baisse enregistrée dans tous les autres espaces touristiques.

Italie : la fréquentation italienne a diminué de plus de 11% en 2003 ; 35% des nuitées italiennes sont concentrées sur la Corse : elles ont chuté de 28%. Toutefois, l'Italie reste toujours la principale clientèle étrangère de la Corse avec plus de 500 000 nuitées.

(voir tableau 14 page ci-après)

Tableau 14 : Contribution de chaque catégorie, espace touristique et région à l'évolution des nuitées des principales clientèles étrangères (entre 2002 et 2003)

	Pays-Bas	Allemagne	Royaume-Uni Irlande	Belgique Luxembourg	Italie
1 étoile	0 %	-0,1%	0,2%	-0,5%	-5,5%
2 étoiles	- 2%	-3,4%	-0,7%	-0,8%	-6,6%
3 étoiles	0,3%	-2,6%	1,7%	-1,3%	-0,5%
4 étoiles	- 0,5%	-4,5%	2,4%	-0,2%	1,3%
Montagne	- 0,3%	0,4%	0,4%	0,5%	-5,2%
Urbain	- 2,5%	-1,3%	0,2%	-1,2%	0,4%
Rural	- 1 %	-0,5%	-0,5%	-0,3%	0,2%
Littoral	1,5%	-9,2%	3,5%	-1,8%	-6,7%
<i>Littoral Nord³</i>	0,7%	0,3%	0,7%	0,7%	0,2%
<i>Littoral Ouest⁴</i>	1,5%	1,0%	4,0%	1,0%	0,4%
<i>Littoral Aquitaine</i>	-0,4%	-0,6%	0,1%	-0,6%	0,5%
<i>Littoral Languedoc</i>	0,3%	-1,6%	-1,7%	-1,8%	0,1%
<i>Littoral PACA</i>	-0,5%	-0,2%	0,3%	-0,9%	1,0%
<i>Littoral Corse</i>	-0,1%	0,4%	0,1%	-0,4%	-8,9%
Alsace	0,1%	0,4%	0,0%	0,3%	0,4%
Aquitaine	-1,5%	-8,5%	0,1%	-1,1%	0,4%
Auvergne	-0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Basse-Normandie	0,3%	0,1%	0,4%	0,3%	0,5%
Bourgogne	-0,2%	-0,1%	0,0%	0,6%	0,0%
Bretagne	1,1%	0,8%	2,2%	0,5%	0,5%
Centre	0,3%	-0,2%	0,3%	0,0%	-0,3%
Champagne-Ardenne	0,2%	-0,1%	0,0%	0,2%	0,1%
Corse	-0,1%	-0,9%	0,2%	-0,4%	-14,6%
Franche-Comté	0,3%	0,7%	0,5%	0,2%	0,0%
Haute-Normandie	0,2%	0,1%	0,2%	0,2%	0,0%
Ile de France	-0,2%	-0,6%	-1,1%	-0,1%	0,1%
Languedoc-Roussillon	-0,7%	-0,9%	-1,9%	-2,3%	-0,4%
Limousin	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%
Lorraine	0,2%	0,6%	0,0%	0,2%	0,0%
Midi-Pyrénées	-0,1%	-0,1%	0,0%	-0,6%	0,1%
Nord-Pas-de-Calais	0,0%	0,0%	-0,3%	0,5%	0,0%
Pays de la Loire	0,9%	-0,3%	2,0%	0,2%	0,0%
Picardie	0,5%	0,2%	0,9%	0,3%	0,0%
Poitou-Charentes	-0,2%	-0,2%	-0,1%	0,3%	0,0%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	-2,0%	-2,4%	0,1%	-2,2%	1,8%
Rhône-Alpes	-1,2%	-0,9%	0,1%	0,2%	0,1%
Total	4,3%	-10,6%	3,7%	-2,8%	-11,3%

(*) Contribution de l'Alsace pour l'Italie = (Nuitées Italie en Alsace en 2003 – Nuitées Italie en Alsace en 2002) / Nuitées Italie 2002. Elle permet de mesurer l'évolution de la fréquentation de chaque catégorie, espace ou région relativement à son poids dans le total des nuitées du pays étudié. La somme des contributions est égale à l'évolution des nuitées du pays (soit – 11,3 % pour l'Italie)

Source : Insee, Direction du Tourisme

³ Littoral des régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie et Basse-Normandie

⁴ Littoral des régions Bretagne, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes

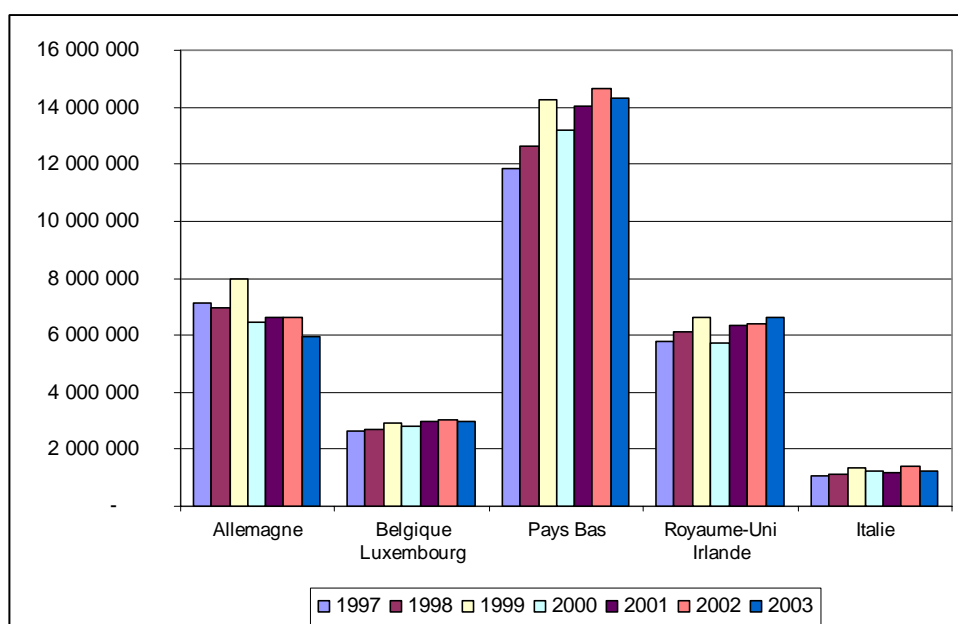
Principales clientèles étrangères

La clientèle étrangère de l'hôtellerie de plein air est exclusivement européenne : en 2003, seules 1,9 % des nuitées étrangères proviennent des autres continents, cette proportion ayant de plus perdu un point depuis une dizaine d'années. A l'intérieur de l'Europe, la fréquentation est extrêmement concentrée, et beaucoup plus que dans l'hôtellerie.

La fréquentation étrangère est dominée par les **Pays-Bas** qui concentrent environ 2 nuitées étrangères sur 5, suivis par le **Royaume-Uni et l'Irlande** (19,3 % des nuitées étrangères en 2003), l'**Allemagne** (17,3 %), la **Belgique et le Luxembourg** (8,6 %) et l'**Italie** (3,5 %). Moins d'une nuitée étrangère sur dix est hors de ces pays.

La Belgique et le Luxembourg, le Royaume-Uni et l'Irlande, ou l'Italie ont un niveau de nuitées comparable à celui d'il y a six ans (graphique 7), alors que la fréquentation allemande a évolué à la baisse au cours de cette période. Les nuitées néerlandaises progressent régulièrement depuis 1997 (sauf en 2000, très mauvaise année pour le camping), et le poids de cette clientèle étrangère ne cesse de se confirmer.

Graphique 7 : Nuitées de 1994 à 2003 pour les principales clientèles étrangères de l'hôtellerie de plein air



Source : Insee, Direction du Tourisme

Les cartes ci-après montrent les trois premières clientèles étrangères pour chaque département français. Ces classements évoluent peu depuis quelques années. Suite à la forte baisse des nuitées en provenance d'Allemagne et d'Italie, on peut ainsi noter que :

- l'Italie arrive en tête des clientèles étrangères dans 2 départements (Corse du sud, Val d'Oise) au lieu de 3 en 2002,
- l'Allemagne n'arrive en première ou deuxième position que dans 35 départements contre 44 en 2001.

Les fiches suivantes proposent un profil des principales clientèles étrangères de l'hôtellerie de plein air en France.

1^{ère} clientèle étrangère

Départements dans lesquels ces clientèles occupent le **1^{er} rang** (nombre de départements)

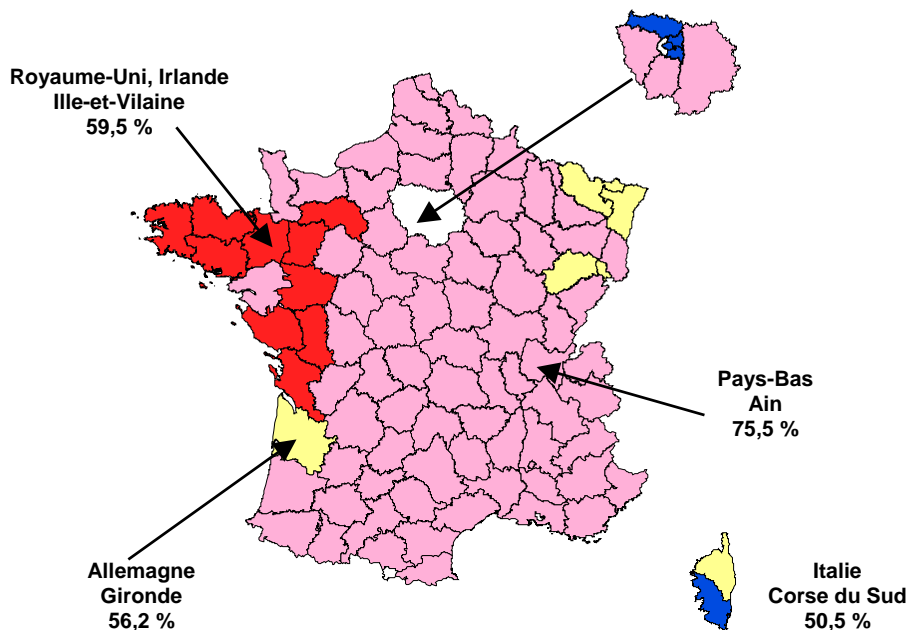
1ère clientèle étrangère

- Allemagne
- Italie
- Pays-Bas
- Royaume-Uni, Irlande

Pas de camping dans les Hauts-de-Seine (92)
Les départements 75, 93, 94 et 95 ont été regroupés.

Pays-Bas : Ain 75,5 %

Lecture : c'est dans l'Ain que les Pays-Bas ont le poids le plus important avec 77,1 % des nuitées étrangères du département



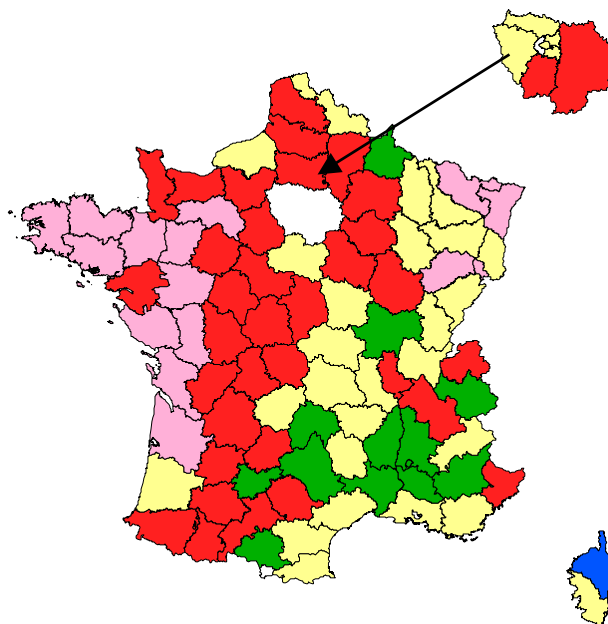
2^{ème} clientèle étrangère

2ème clientèle étrangère

- Allemagne
- Belgique, Lux.
- Italie
- Pays-Bas
- Royaume-Uni, Irlande

Départements dans lesquels ces clientèles occupent le **2^{ème} rang** (nombre de départements)

Pas de camping dans les Hauts-de-Seine (92)
Les départements 75, 93, 94 et 95 ont été regroupés.



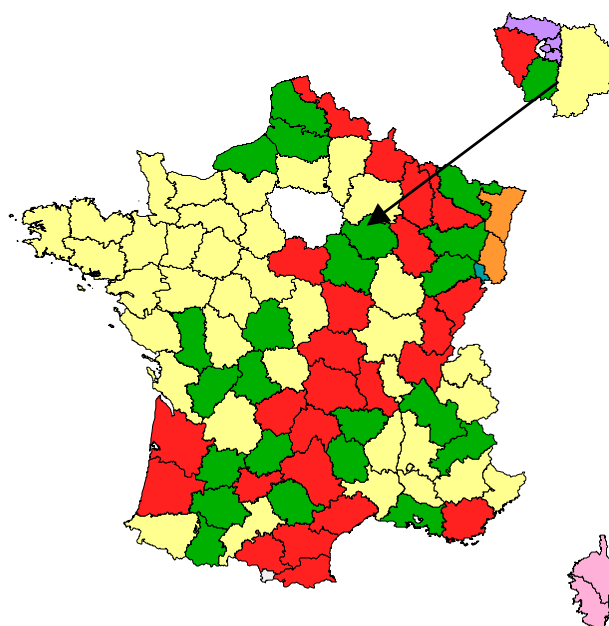
3^{ème} clientèle étrangère

Départements dans lesquels ces clientèles occupent le **3^{ème} rang** (nombre de départements)

3ème clientèle étrangère

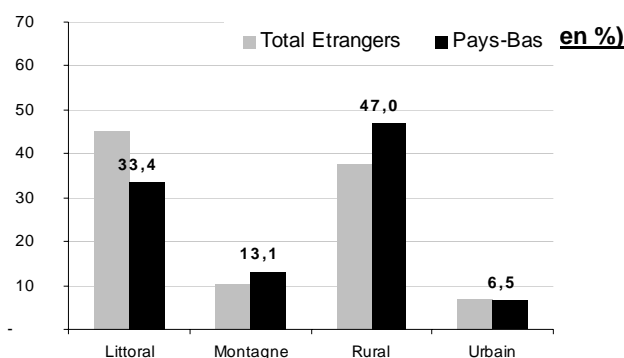
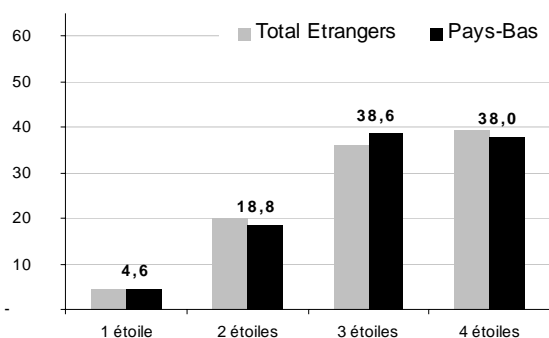
- Allemagne
- Belgique, Lux.
- Danemark
- Espagne
- Pays-Bas
- Royaume-Uni, Irlande
- Suisse

Pas de camping dans les Hauts-de-Seine (92)
Les départements 75, 93, 94 et 95 ont été regroupés.

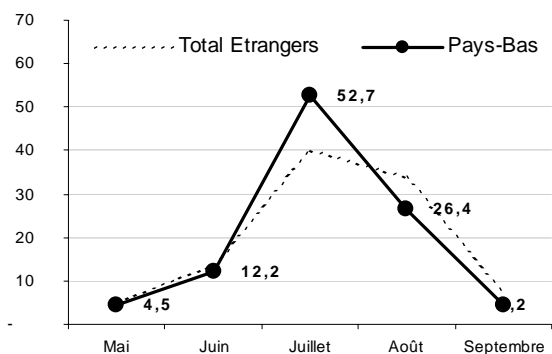


Pays-Bas : 41,6 % des nuitées étrangères dans l'hôtellerie de plein air

Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Répartition des nuitées par mois de séjour (en %)



Malgré une baisse de fréquentation cette année, les Néerlandais constituent la principale clientèle de l'hôtellerie de plein air.

Contrairement à la plupart des autres clientèles, le principal espace touristique de fréquentation est la campagne pour les Pays-Bas (près de la moitié des nuitées dans cet espace). La région Rhône-Alpes arrive ainsi en troisième position des régions les plus fréquentées par les Néerlandais.

Plus de la moitié des nuitées néerlandaises sont concentrées au mois de juillet alors que la répartition par catégorie de camping est comparable à la moyenne des clientèles étrangères.

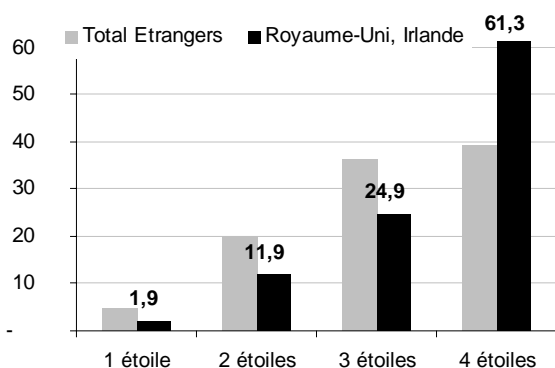
Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Total Etrangers (%)	Pays-Bas (%)
Languedoc-Roussillon	15,2	15,4
P.A.C.A.	14,9	14,4
Rhône-Alpes	9,1	12,6
Aquitaine	11,7	10,6
Pays-de-la-Loire	7,6	6,0
Midi-Pyrénées	3,8	5,8
Bretagne	8,0	5,0
Franche-Comté	2,6	3,6
Bourgogne	2,4	3,4
Lorraine	2,1	3,1
Poitou-Charentes	3,7	2,9
Centre	2,3	2,9
Basse-Normandie	2,7	2,5
Auvergne	1,4	2,0
Champagne-Ardenne	1,2	1,7
Limousin	0,9	1,5
Ile de France	2,4	1,4
Picardie	1,1	1,3
Alsace	1,5	1,3
Haute-Normandie	0,9	1,0
Corse	4,0	0,9
Nord-Pas-de-Calais	0,8	0,6
Total	100,0	100,0

Source : Insee, Direction du Tourisme

Royaume-Uni, Irlande : 19,3 % des nuitées étrangères dans l'hôtellerie de plein air

Répartition des nuitées par catégorie (en %)

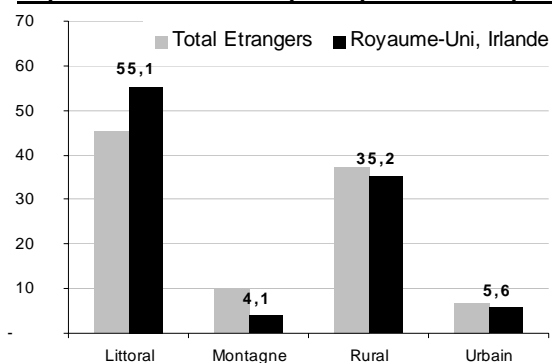


Seule clientèle en progression cette année, les Britanniques occupent aujourd'hui le deuxième rang des clientèles étrangères dans l'hôtellerie de plein air privilégiant très largement les campings haut de gamme et notamment les 4* (plus de 60 % des nuitées).

Les Britanniques séjournent principalement sur le littoral Atlantique. Pays-de-la-Loire, Bretagne et Aquitaine arrivent ainsi en tête des régions les plus fréquentées et concentrent la moitié des nuitées anglaises et irlandaises (contre un 27% pour la moyenne des étrangers).

Le mois de juillet ne concentre qu'un quart des nuitées Britanniques contre 40 % pour les clientèles étrangères. En revanche le mois d'août est plus souvent favorisé.

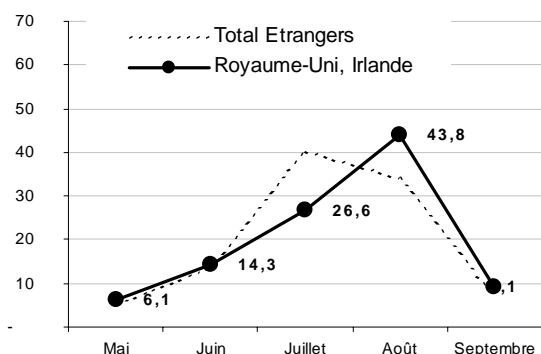
Répartition des nuitées par espace touristique (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Total Etrangers (%)	R.Uni, Irlande (%)
Pays-de-la-Loire	7,6	21,6
Bretagne	8,0	16,9
Aquitaine	11,7	12,3
P.A.C.A.	14,9	8,6
Languedoc-Roussillon	15,2	8,3
Poitou-Charentes	3,7	7,5
Basse-Normandie	2,7	4,8
Rhône-Alpes	9,1	3,4
Centre	2,3	2,6
Midi-Pyrénées	3,8	2,6
Ile de France	2,4	2,2
Picardie	1,1	1,6
Bourgogne	2,4	1,4
Franche-Comté	2,6	1,2
Nord-Pas-de-Calais	0,8	1,0
Champagne-Ardenne	1,2	0,9
Haute-Normandie	0,9	0,8
Auvergne	1,4	0,7
Limousin	0,9	0,6
Corse	4,0	0,4
Lorraine	2,1	0,4
Alsace	1,5	0,4
Total	100,0	100,0

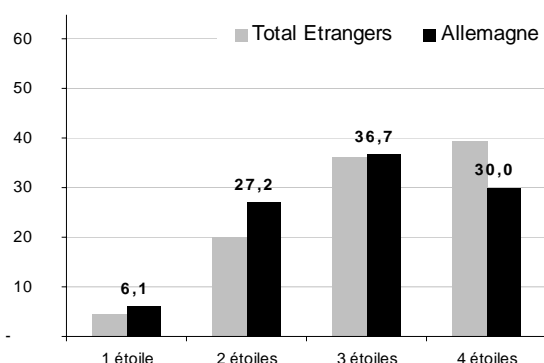
Répartition des nuitées par mois de séjour (en %)



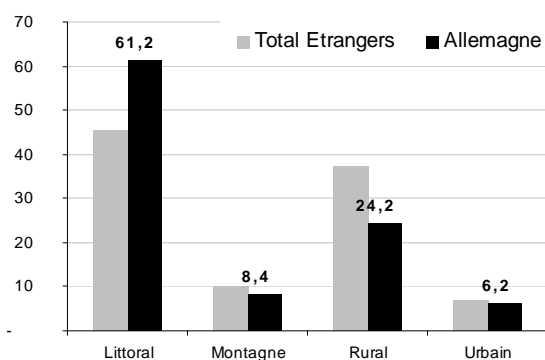
Source : Insee, Direction du Tourisme

Allemagne : 17,3 % des nuitées étrangères dans l'hôtellerie de plein air

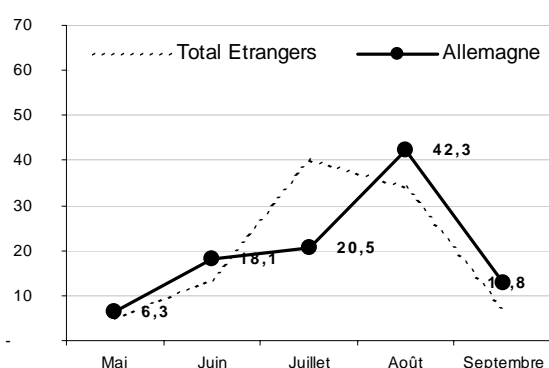
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Répartition des nuitées par espace touristique (en %)



Répartition des nuitées par mois de séjour (en %)



Avec une chute de plus de 10% de ses nuitées, la clientèle allemande recule au troisième rang des clientèles étrangères cette année.

Les Allemands privilégient de façon très nette les campings situés en bord de mer (l'espace littoral concentre près de deux tiers des nuitées). Trois régions littorales (Languedoc-Roussillon, Aquitaine, et Provence-Alpes-Côte-d'Azur) regroupent ainsi 52 % des nuitées allemandes (contre 45 % pour l'ensemble des clientèles étrangères).

Les catégories 1* et 2* ont une part plus importante dans les nuitées des Allemands que pour le reste des clientèles étrangères. Les campings 3* restent ceux fréquentés en priorité.

Enfin, l'avant et l'arrière saison ont un poids plus marqué que pour la moyenne : les mois de mai, juin et septembre regroupent environ 37 % des nuitées allemandes (soit 11 points de plus que pour le total des étrangers).

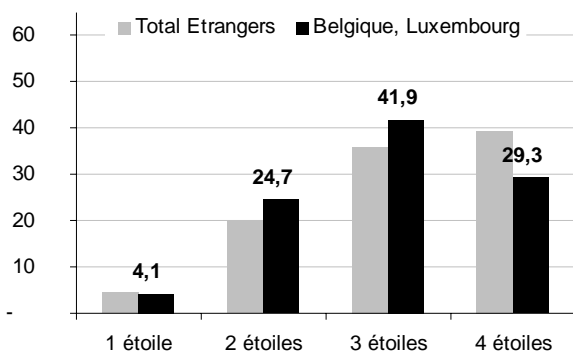
Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Total Etrangers (%)	Allemagne (%)
Languedoc-Roussillon	15,2	19,5
Aquitaine	11,7	17,6
P.A.C.A.	14,9	14,9
Bretagne	8,0	9,2
Corse	4,0	6,3
Rhône-Alpes	9,1	6,2
Franche-Comté	2,6	3,2
Poitou-Charentes	3,7	3,0
Alsace	1,5	2,9
Lorraine	2,1	2,7
Pays-de-la-Loire	7,6	2,5
Ile de France	2,4	2,1
Basse-Normandie	2,7	1,8
Bourgogne	2,4	1,5
Centre	2,3	1,4
Midi-Pyrénées	3,8	1,1
Auvergne	1,4	1,0
Haute-Normandie	0,9	0,8
Champagne-Ardenne	1,2	0,7
Nord-Pas-de-Calais	0,8	0,6
Picardie	1,1	0,6
Limousin	0,9	0,4
Total	100,0	100,0

Source : Insee, Direction du Tourisme

Belgique, Luxembourg : 8,6 % des nuitées étrangères dans l'hôtellerie de plein air

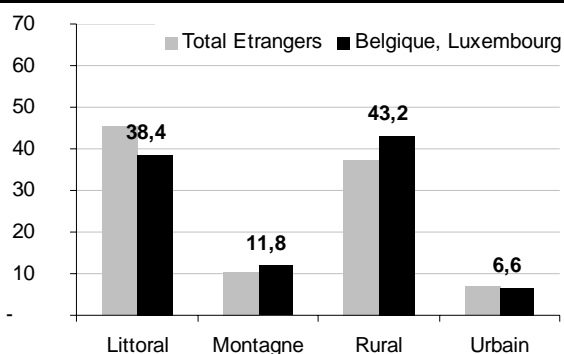
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



La fréquentation belge et luxembourgeoise se rapproche de celle des Pays-Bas : importance de l'espace rural et des régions du sud-est (Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Rous-sillon, et Rhône-Alpes), avec une concentration plus importante que la moyenne en juillet.

Les Belges et les Luxembourgeois se distinguent néanmoins par leur moindre fréquentation des campings classés 4 étoiles. Ils privilégient plus les campings de classe « centrale ».

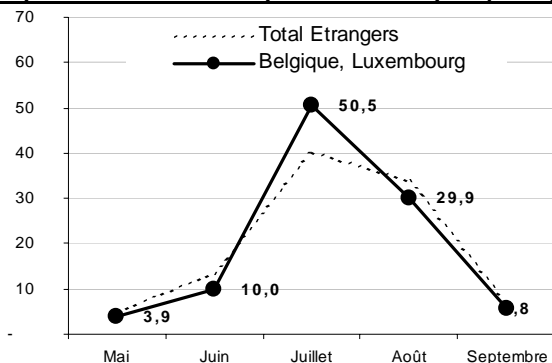
Répartition des nuitées par espace touristique (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Total Etrangers (%)	Belg., Lux. (%)
P.A.C.A.	14,9	20,6
Languedoc-Roussillon	15,2	20,4
Rhône-Alpes	9,1	13,3
Aquitaine	11,7	8,6
Bretagne	8,0	5,3
Midi-Pyrénées	3,8	4,5
Poitou-Charentes	3,7	3,3
Pays-de-la-Loire	7,6	3,2
Bourgogne	2,4	2,8
Nord-Pas-de-Calais	0,8	2,0
Basse-Normandie	2,7	1,8
Corse	4,0	1,6
Auvergne	1,4	1,5
Centre	2,3	1,5
Lorraine	2,1	1,5
Alsace	1,5	1,5
Franche-Comté	2,6	1,2
Champagne-Ardenne	1,2	1,2
Picardie	1,1	1,2
Ile de France	2,4	1,1
Haute-Normandie	0,9	1,1
Limousin	0,9	0,6
Total	100,0	100,0

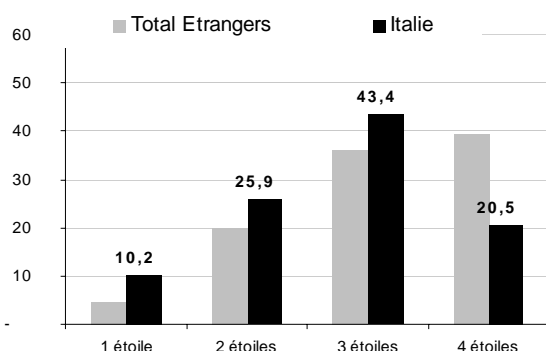
Répartition des nuitées par mois de séjour (en %)



Source : Insee, Direction du Tourisme

Italie : 3,5 % des nuitées étrangères dans l'hôtellerie de plein air

Répartition des nuitées par catégorie (en %)

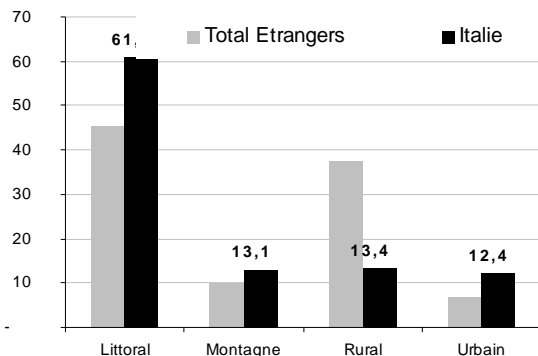


Les Italiens séjournent presque exclusivement en Corse (où ils constituent la première clientèle étrangère) et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Autre particularité : une forte implantation en Île-de-France, troisième région de fréquentation pour l'Italie.

L'espace rural est très peu fréquenté par les Italiens et si le littoral regroupe la majorité des nuitées italiennes, la montagne et la ville ont des poids plus importants que pour la moyenne des clientèles étrangères.

Enfin, la part du mois d'août et des catégories 1* et 2* dans le total des nuitées italiennes sont beaucoup plus importantes que la moyenne.

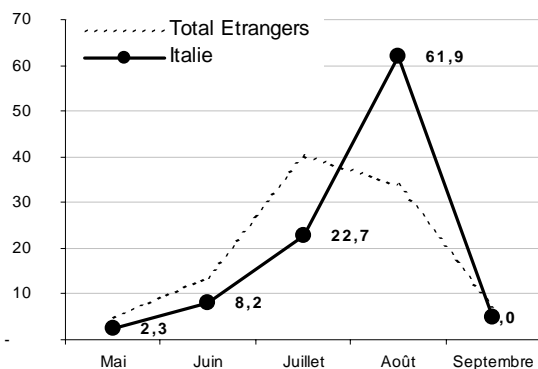
Répartition des nuitées par espace touristique (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Total Etrangers (%)	Italie (%)
Corse	4,0	41,8
P.A.C.A.	14,9	24,7
Ile de France	2,4	7,3
Languedoc-Roussillon	15,2	4,6
Bretagne	8,0	4,5
Rhône-Alpes	9,1	3,3
Aquitaine	11,7	2,9
Centre	2,3	2,2
Basse-Normandie	2,7	2,0
Alsace	1,5	1,0
Midi-Pyrénées	3,8	1,0
Bourgogne	2,4	0,9
Pays-de-la-Loire	7,6	0,8
Auvergne	1,4	0,7
Haute-Normandie	0,9	0,7
Poitou-Charentes	3,7	0,6
Champagne-Ardenne	1,2	0,3
Lorraine	2,1	0,3
Franche-Comté	2,6	0,2
Nord-Pas-de-Calais	0,8	0,2
Picardie	1,1	0,1
Limousin	0,9	0,1
Total	100,0	100,0

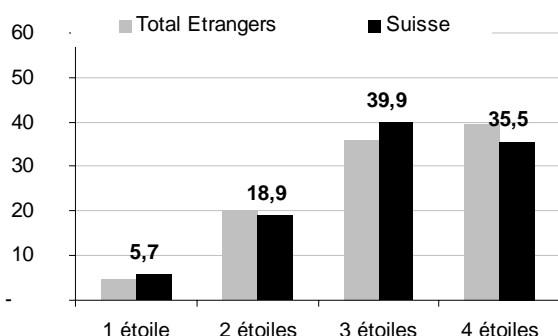
Répartition des nuitées par mois de séjour (en %)



Source : Insee, Direction du Tourisme

Suisse : 3 % des nuitées étrangères dans l'hôtellerie de plein air

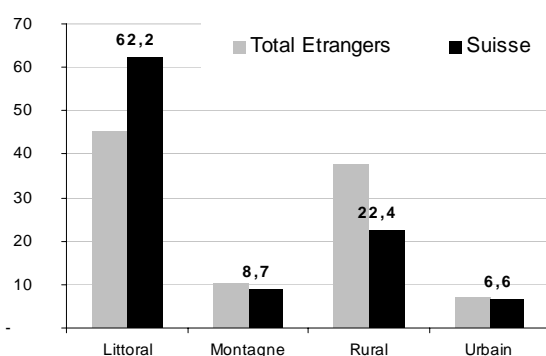
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Dernière clientèle à réaliser plus d'un million de nuitées dans l'hôtellerie de plein air en France, les Suisses concentrent 60% de leur fréquentation dans les trois régions méditerranéennes. Le littoral arrive donc sans surprise en tête des espaces touristiques fréquentés par les Suisses.

Les nuitées suisses sont maximales pendant le mois de juillet et la part des campings 4* est un peu plus faible que la moyenne.

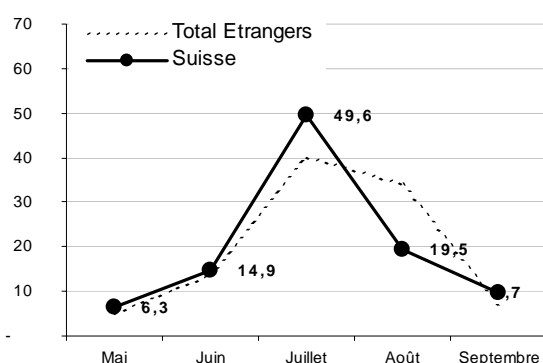
Répartition des nuitées par espace touristique (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Total Etrangers (%)	Suisse (%)
Languedoc-Roussillon	15,2	28,4
P.A.C.A.	14,9	19,2
Corse	4,0	11,7
Rhône-Alpes	9,1	8,9
Aquitaine	11,7	8,6
Bretagne	8,0	4,9
Franche-Comté	2,6	4,2
Poitou-Charentes	3,7	2,4
Alsace	1,5	1,9
Pays-de-la-Loire	7,6	1,7
Bourgogne	2,4	1,6
Auvergne	1,4	1,1
Centre	2,3	1,0
Midi-Pyrénées	3,8	1,0
Basse-Normandie	2,7	0,9
Ile de France	2,4	0,9
Lorraine	2,1	0,4
Limousin	0,9	0,3
Haute-Normandie	0,9	0,3
Champagne-Ardenne	1,2	0,2
Picardie	1,1	0,2
Nord-Pas-de-Calais	0,8	0,1
Total	100,0	100,0

Répartition des nuitées par mois de séjour (en %)



Source : Insee, Direction du Tourisme

Méthodologie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air est réalisée par l'**Insee** (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) en partenariat avec la **Direction du Tourisme**, tout comme l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air. La mise en œuvre est effectuée par les directions régionales de l'Insee (hors DOM-TOM). Le pôle "Tourisme" de l'Insee (Montpellier) joue le rôle de coordinateur entre les 22 directions régionales. Cette enquête fait partie du programme avalisé par le CNIS (Conseil National de l'Information Statistique). Elle a reçu le label d'intérêt public et revêt un caractère obligatoire.

Il s'agit d'une enquête portant sur les cinq mois d'été (de mai à septembre) et sur l'ensemble des campings classés 1* à 4* offrant au moins un **emplacement de passage** (emplacement destiné à la clientèle touristique par opposition à l'**emplacement loué à l'année** destiné à une pratique plus résidentielle). Certaines régions ont choisi d'allonger la durée d'enquête aux mois d'avril et/ou d'octobre mais seuls sont ici présentés les résultats sur la saison d'été, commune à l'ensemble des régions.

Cette enquête exhaustive s'effectue mensuellement par voie postale auprès des gérants de campings classés. Elle a pour objet la connaissance exhaustive du parc (y compris les campings classés n'offrant aucun emplacement de passage).

Principaux indicateurs

Taux d'occupation (%) : nombre d'emplacements de passage occupés / nombre d'emplacements de passage offerts

Arrivées : nombre de personnes arrivées dans les campings classés

Nuitées : nombre de nuitées réalisées dans les campings classés.

Exemple : un couple arrive le 25 juillet et séjourne 10 nuits. Il faut compter 2 arrivées et 14 nuitées en juillet ; 0 arrivée et 6 nuitées en août.

Durée moyenne de séjour (en nuitées) : nombre de nuitées / nombre d'arrivées

Espaces touristiques

Tout comme l'année dernière, les espaces touristiques utilisés sont communs avec ceux de l'hôtellerie. A chaque commune, correspond un espace touristique national (ETN) parmi les six du tableau ci-dessous. Pour notre étude, ces derniers sont regroupés en quatre modalités.

Espaces touristiques nationaux	Espaces touristiques agrégés
Littoral rural + littoral urbain	LITTORAL
Station de montagne + montagne hors station	MONTAGNE
Autre urbain	URBAIN
Autre rural	RURAL

Le questionnaire pour l'année 2003 figure ci-après.

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air sera modifiée à partir de l'année prochaine (saison d'été 2004). Un nouveau questionnaire et de nouvelles méthodes de redressement seront utilisés.

Le parc est mesuré au 30 septembre de chaque année (fin de la saison estivale) et la fréquentation sur l'ensemble des mois de mai à septembre (sauf résultats mensuels).

Questionnaire



HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

Enquête mensuelle de fréquentation (hors location à l'année) 2003

Dans le cas où vous constateriez une erreur dans l'adresse indiquée, veuillez nous la signaler.

Merci de bien vouloir retourner ce questionnaire avant le

à

NUM :

MOIS DE

CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Si un ou plusieurs changements sont constatés par rapport au questionnaire préimprimé, veuillez modifier très lisiblement.

Numéro SIRET :

Classement officiel de votre terrain :

1 étoile

2 étoiles

3 étoiles

4 étoiles

aire naturelle

autre
précisez :

Le gestionnaire de votre terrain est :

un gestionnaire privé (SARL, particulier...)

une association loi 1901

une collectivité territoriale

un comité d'entreprise ou une mutuelle

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

nombre d'emplacements offerts à la clientèle de passage :

dont emplacements équipés d'hébergements :

(bungalow, bungatoile, caravane, mobil home, HLL)

nombre d'emplacements loués à l'année :

(emplacements destinés à des pratiques résidentielles et loués à un même client pour l'ensemble de la période d'ouverture)

dont emplacements équipés d'hébergements :

Dates d'ouverture : du
du

au
au

correction : du
du

au
au

NOM de la personne ayant répondu : M. ou M^{me}

Téléphone :

Télécopie :

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général, est obligatoire.

Visa n° 2003 M 078 TO du Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer et du Ministre chargé de l'Économie valable pour l'année 2003.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, Secrétariat d'État au Tourisme, Direction du Tourisme, 2, rue Linois, 75740 Paris Cedex 15.

OFFRE DU MOIS

CAPACITÉ DU CAMPING OFFERTE à la clientèle de passage ce mois donné.
Ce nombre est nécessaire au calcul statistique mais n'influe en rien sur la capacité officielle du terrain.

Nombre total d'emplacements loués à des TOURS OPERATORS

FRÉQUENTATION DU MOIS : Nombre total d'emplacements occupés

Nombre total d'emplacements occupés chaque jour (hors location à l'année *)

1 ^{er} au 2	2 au 3	3 au 4	4 au 5	5 au 6	6 au 7	7 au 8	8 au 9	9 au 10	10 au 11	11 au 12	12 au 13	13 au 14	14 au 15	15 au 16

16 au 17	17 au 18	18 au 19	19 au 20	20 au 21	21 au 22	22 au 23	23 au 24	24 au 25	25 au 26	26 au 27	27 au 28	28 au 29	29 au 30	30 au 31	31 au 1 ^{er}

TOTAL EMPLACEMENTS OCCUPÉS

1 ^{re} quinzaine

ou à défaut un
taux d'occupation

_____ %

TOTAL EMPLACEMENTS OCCUPÉS

2 ^e quinzaine

ou à défaut un
taux d'occupation

_____ %

Nombre total d'arrivées - nuitées

Nombre par quinzaine des personnes arrivées et des nuitées selon le pays de résidence habituelle (hors location à l'année *)

EXEMPLES de calcul des arrivées et des nuitées :

Une famille de 4 personnes arrive et séjourne 3 nuits, il faut compter :
arrivées : 4 personnes ;
nuitées : 4 personnes x 3 nuits = 12 nuitées.

Une personne arrive le 25 juillet et séjourne 10 nuits, il faut compter :
1 arrivée et 7 nuitées en juillet ;
0 arrivée et 3 nuitées en août.

PAYS DE RÉSIDENCE HABITUELLE	1 ^{re} quinzaine		2 ^e quinzaine	
	Arrivées	Nuitées	Arrivées	Nuitées
France				
Allemagne				
Belgique, Luxembourg				
Pays-Bas				
Grande-Bretagne, Irlande				
Espagne				
Portugal				
Italie				
Grèce				
Danemark				
Suisse				
Autriche, Suède, Norvège, Finlande, Islande				
Russie et autres pays d'Europe				
Autres pays				
TOTAL				

* LOCATION À L'ANNÉE : Les emplacements loués à l'année sont des emplacements réservés à la location résidentielle, c'est-à-dire à un seul client pour l'ensemble de la période d'ouverture du camping.

Merci d'avoir bien voulu répondre à ce questionnaire